

Les membres du Conseil Municipal du Plessis-Grammoire, légalement convoqués à 19 h 15 par M. le Maire le 4 mars 2016, se sont réunis au lieu habituel de ses séances le 10 mars 2016 sous la présidence de Philippe ABELLARD, Maire.

Nombre de membres : - composant le Conseil : 19 - en exercice : 19

Étaient présents :

À l'ouverture de la séance :

BLANCHARD Bernadette, PELE Laurent, BESSON Katia, SUZANNE Alain, Adjoint.

CALLET Carol - GUITTON Damien - GAUDIN Christelle - PLANCHENAU Sophie - FOURNIER Denis - RITOUET Éric - NOURRY Aurore - BODINIER Élodie - GUIHENEUC Damien - CARETTE Muriel, Conseillers Municipaux.

Étaient excusés :

À l'ouverture de la séance :

JURET Didier - MARTIN Fauzia - DAUNOIS Bruno - COUVERCELLE Christian, Conseillers Municipaux.

Secrétaire : **Christelle GAUDIN**

M. le Maire demande s'il y a des remarques ou des questions sur le procès-verbal. **Mme K. BESSON** souhaite rectifier ce qu'elle avait répondu à M. D. GUIHENEUC qui demandait s'il était possible d'acheter les deux terrains. En fait, il n'est pas possible d'acheter les deux terrains, l'ensemble fait plus de 1000 m² et les deux terrains ont fait l'objet d'une viabilisation distincte, cela est donc contraire à l'esprit du PLU.

Celui-ci est adopté **à 14 voix pour et 1 abstention.**

FINANCES

1. Ouverture par anticipation de crédits au budget annexe n°424 "Écoquartier la Pelleterie"

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, **à l'unanimité des membres présents :**

- **décide** d'ouvrir par anticipation des crédits au compte 1641 "emprunts" en dépenses pour un montant de 750 000 € au budget annexe n° 424 « Ecoquartier La Pelleterie ».
- **s'engage** à inscrire définitivement cette somme à l'article 1641 « Emprunts » en dépenses au Budget Primitif 2016 du budget annexe 424 « Ecoquartier La Pelleterie ».

2. Création d'un budget annexe « Acerola, Cœur de Village ».

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, **à l'unanimité des membres présents :**

- **créé** un budget annexe, dénommé "Acerola, coeur de village".
- **précise** que la nomenclature budgétaire applicable sera la M14.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h40.

La prochaine séance du Conseil municipal se tiendra le jeudi 24 mars 2016 à 19 heures.